

Parler des langues, parler les langues une approche politologique¹

Louis-Jean CALVET

Les définitions du syntagme *politique linguistique* sont nombreuses, mais elles font toujours référence à des pratiques et à des actants, pratiques qui concernent l'intervention sur la forme des langues, sur les rapports entre les langues, leur place dans la société, etc., et actants qui relèvent d'instances étatiques ou militantes. Or nous sommes ici dans un colloque scientifique, nous ne faisons pas de politiques linguistiques, nous en parlons, nous tentons de les classer, d'en faire une typologie, d'analyser la place des langues dans la loi, les différents types d'intervention sur les langues, etc.... Notre approche relève donc de ce que je propose d'appeler la *politologie linguistique*, c'est-à-dire la volonté d'analyse scientifique des textes législatifs, des actions, de la promotion ou de la défense des langues, en bref le discours scientifique qui prendrait en charge l'ensemble des politiques linguistiques et de leur traductions pratiques. Lorsque nous parlons par exemple de politique linguistique "volontariste"², "dirigiste", "libérale", etc., lorsque nous proposons une typologie des politiques linguistiques, lorsque nous étudions les facteurs sociaux et politiques qui influent sur les décisions de planification, ou les rapports généraux entre les représentations linguistiques des locuteurs et les choix des décideurs, nous sommes du côté de la politologie linguistique qui est donc une science tandis que la politique linguistique est une action, une intervention sur les situations par le biais de ce qu'on appelle la planification ou l'aménagement linguistique, ou sur le mode militant.

Cette distinction comble un vide en ce qu'elle postule une partie de la science linguistique traitant d'un domaine pour lequel, en particulier depuis les indépendances des anciennes colonies, les linguistes sont très souvent sollicités ou consultés. Elle permet en outre de distinguer aisément entre ce qui relève de l'analyse

scientifique et ce qui relève de la pratique politique ou militante. Lorsque par exemple la Turquie d'Ata Türk transforme considérablement la forme de la langue turque, en particulier dans le domaine du lexique et de la graphie, nous sommes confrontés à une politique linguistique, traduction linguistique d'une volonté de modernisation et de laïcisation du pays. Mais nous faisons de la politologie linguistique lorsque nous comparons cette politique avec celle de la Norvège ou de la Chine, ou lorsque nous tentons une typologie des changements de graphie et cherchons la signification politique, sociale ou idéologique de ces changements. De la même façon, elle nous permet de tracer la frontière entre une intervention de type militant (par exemple revendiquer la promotion du kabyle, ou du corse) ou administratif (aménager cette promotion) et une analyse de type scientifique. Car une grande confusion règne de nos jours entre des interventions militantes prétendant se fonder sur des analyses scientifiques, ou se revendiquant d'analyses scientifiques mal lues, et l'intervention de scientifiques dans le domaine militant: le mélange des genres n'est guère propice à la résolution des problèmes.

C'est donc en politologie linguistique que je voudrais tenter d'analyser la situation des langues "périphériques", adjectif que je vais tout d'abord définir en présentant rapidement le modèle gravitationnel qui me permet de rendre compte de la situation des langues à l'heure de la mondialisation (Calvet 1999). Nous partirons du principe que les langues sont reliées entre elles par des bilingues et que le système des bilinguismes, leur étagement, eux-mêmes produits par des rapports de force et par l'histoire, nous permet de présenter leurs relations en termes gravitationnels. Ainsi, à Tizi Ouzou, un bilingue kabyle/arabe a toutes les langues d'être de première langue kabyle, tandis qu'à Alger un bilingue arabe/français a toutes les chances d'être de première langue arabe. Ce fait statistique nous montre que les systèmes de bilinguisme sont orientés, et ces systèmes nous permettent de présenter les relations entre les langues du monde de la façon suivante.

Autour d'une langue hypercentrale (l'anglais), dont les locuteurs natifs ont une tendance forte au monolinguisme, gravitent une dizaine de langues super-centrales (le français, l'espagnol, l'arabe, le chinois, le hindi, le malais, etc...) dont les locuteurs, lorsqu'ils acquièrent une autre langue, ont tendance à acquérir soit l'anglais (bilinguisme

“vertical”) soit une langue de même niveau (bilinguisme “horizontal”). Autour de ces langues super-centrales gravitent à leur tour cent à deux cents langues centrales qui sont elles-mêmes les pivots de la gravitation de quatre à cinq mille langues périphériques. A chacun des niveaux de ce système se manifestent donc deux tendances, l'une vers un bilinguisme "horizontal" (acquisition une langue de même niveau que la sienne) et l'autre vers un bilinguisme "vertical" (acquisition d'une langue de niveau supérieur), ces deux tendances constituant le ciment du modèle. Les choses sont en fait plus compliquées, car une même langue peut appartenir à deux sous-systèmes, peut graviter ici autour d'une langue et là autour d'une autre langue, en particulier dans les situations frontalières, mais je ne vais pas entrer dans ces détails qui nous mèneraient trop loin.

On voit que ce modèle gravitationnel se propose de rendre compte du versant linguistique de la mondialisation, ou des effets de la mondialisation sur les rapports entre les langues. Cette situation est la cible d'un ensemble de discours critiques la présentant comme néfaste, aliénante, mettant en danger la diversité culturelle, menaçant les "petites" langues et le plurilinguisme mondial, etc... Car, de la même façon que la mondialisation est l'objet de nombreuses critiques, sa traduction linguistique catalyse des discours qui vont de la dénonciation de la domination de la langue hyper-centrale, l'anglais, à la défense des langues périphériques ou du plurilinguisme en passant par la défense de langues supercentrales comme le français, l'espagnol, ou le chinois... Faut-il être pour ou contre la domination de l'anglais? Faut-il défendre la francophonie? Faut-il promouvoir ou protéger le corse, le guarani ou le kabyle? Jusqu'où peuvent ou doivent aller les politiques linguistiques de protection des langues? Est-il possible de maintenir en survie, par une sorte d'acharnement thérapeutique ou de mise sous perfusion, des formes linguistiques abandonnées par leurs locuteurs?

Il est impossible de répondre à ces questions sans préciser au préalable notre critère de pertinence. Défendre ou promouvoir une langue pourquoi, et pour quoi faire? Je propose de partir du principe que les langues, produit de pratiques sociales, sont au service des hommes, et non pas l'inverse, et que pour décider de défendre, protéger ou combattre une langue il faut d'abord savoir quelle est son utilité pour ses locuteurs, quelle est sa fonction sociale. Il nous faut

nous interroger sur les besoins linguistiques des gens et sur les fonctions sociales des langues qu'ils utilisent: la gestion politique des langues passe par l'analyse de leurs fonctions pratiques et/ou symboliques.

Aux antipodes de cette approche, on trouve face à la mondialisation linguistique des discours épilinguistiques et des réactions fondés sur un ensemble d'affirmations qui fondent en quelque sorte l'éthique de la profession du linguiste et que nous avons appelé le discours politico-linguistiquement correct, ou discours PLC (Calvet/Varela 2000). Ce texte n'étant pas encore publié, je voudrais résumer très vite la façon dont nous avons défini ce discours PLC, à partir de quelques propositions que tous nous avons entendues maintes fois et qu'en général nous ne mettons pas en question:

- Toutes les langues sont égales
- Toutes les langues (au prix pour certaines d'un travail néologique) peuvent exprimer de la même façon tout le savoir humain
- Toutes les langues doivent être écrites
- Les langues minoritaires ont droit à une reconnaissance officielle
- Les langues, éléments du patrimoine ou espèces menacées, doivent être protégées
- Les locuteurs ont droit à un enseignement dans leurs langues premières
- Perdre sa langue c'est perdre ses racines, sa culture etc...

Ces affirmations, qui ne sont pas nécessairement fausses, ou toutes fausses, rappellent cependant ce que Roland Barthes appelait le "ce-qui-va-de-soi", la doxa: elles constituent peut-être de fausses évidences. Et celle qui pose que toutes les langues sont égales constitue la clef de voûte de l'ensemble, dans la mesure où la plupart des autres propositions en découlent. C'est parce que toutes les

langues sont égales que toutes méritent d'être écrites, que toutes peuvent exprimer de la même façon tout le savoir humain, que celles qui sont menacées doivent être protégées, etc... C'est donc cette affirmation centrale que je vais maintenant prendre en considération en tentant de montrer que, contrairement à ce discours convenu, les langues sont fondamentalement inégales.

Cette affirmation centrale du discours PLC, qui peut apparaître comme sympathique ou comme idéologique, présente à mes yeux le défaut de ne reposer sur aucun principe de pertinence. Dire en effet que *toutes les langues sont égales* est à la fois indiscutable et creux. Toutes les langues sont égales aux yeux du linguiste, c'est-à-dire que toutes sont des langues, que toutes méritent d'être décrites, mais l'analyse des situations linguistiques du monde nous montre que les langues sont socialement inégales. Dire que *toutes les langues doivent être écrites* est une affirmation dangereuse car elle ne prend pas en compte les situations d'oralité dans lesquelles la gestion de la mémoire collective passe par tout autre chose que l'écriture, et elle suppose que cette gestion est l'expression d'un manque, ce qui est loin d'être vrai. Nous pouvons par exemple nous demander si des interventions du type "protection du patrimoine linguistique" (donner une écriture à une langue non écrite, introduire une langue à la radio, à l'école, etc.) ne constituent pas une violation de l'équilibre écolinguistique, un bouleversement de la tradition orale, et, donc, plus un mal qu'un bien...

Le discours PLC a donc pour caractéristique principale d'être une collection d'idéologèmes, d'unités idéologiques comme le phonème est une unité phonique, et de ne pas préciser de quel point de vue il se place, sur quoi il fonde ses affirmations. Et ceci le mène à une vacuité théorique qui ne peut que nuire à la cause qu'il veut servir. Car les langues sont bien entendu inégales du point de vue statistiques: certaines sont très parlées, d'autres le sont peu (ce qui, d'ailleurs, ne leur enlève aucune dignité). Elles sont inégales du point de vue social: certaines sont dominées, reléguées à des fonctions grégaires tandis que d'autres dominant et assurent des fonctions de type officiel, littéraire, culturel ou véhiculaire. Elles sont enfin inégales du point de vue des représentations. Certaines sont considérées comme prestigieuses, d'autres non, certaines sont revendiquées par leurs locuteurs comme langues identitaires, d'autres

sont abandonnées par ces mêmes locuteurs qui ne les transmettent plus et préfèrent voir leurs enfants en acquérir une autre.

Nous avons, en France, connu un débat houleux tout au long de l'année dernière sur La *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*, qui n'est pas sans rapport avec le thème de notre colloque. Certains craignaient que la ratification de cette charte ne signe l'arrêt de mort du modèle républicain, d'autres que sa non-ratification n'entérine la disparition définitive des langues régionales. Dans les deux cas il s'agissait de positions politiques, ou idéologiques, sans aucun fondement politologique. Car personne ne se posait le problème de la réalité de ces langues, de leur usage statistique, des images qui leur étaient attachées, de leurs fonctions, c'est-à-dire des pratiques et des représentations qui constituent les langues. Ceux qui plaidaient pour la ratification se contentaient de fonder leur argumentation sur l'existence de sept ou huit langues minoritaires (alsacien, basque, breton, corse, créole, occitan...) menacées ou brimées et qu'il fallait protéger ou promouvoir, au nom d'arguments qui se ramènent précisément au discours PLC. Or il est souhaitable que l'analyse de la situation de ces langues "périphériques" et de celles autour desquelles elles gravitent, ainsi que l'analyse de la situation des autres langues de l'Hexagone, les langues des migrants, constituent un préalable à la réflexion politique et à des projets de planification. Elles pourraient nous permettre de distinguer, de façon polaire, entre deux types cardinaux de langues, entre lesquels il y a bien sûr un grand nombre de possibilités intermédiaires: les langues que l'on parle d'une part et celles dont on parle d'autre part, c'est-à-dire celles qui sont objet de pratiques et celles qui sont objet de discours. Le latin ou le grec classique par exemple sont des langues dont on parle, objet de discours plus que de pratiques (même si leur enseignement constitue une forme de pratique), l'anglais est évidemment une langue que l'on parle, objet de pratiques, mais on parle aussi de l'anglais, et une langue comme l'arabe classique pose certains problèmes de classification: elle est plus objet de discours que de pratiques, mais elle a en même temps dans les représentations un statut particulier qui nous interdit de la classer résolument comme le grec et le latin.

Il y a donc tendanciellement *des langues que l'on parle*, avec leur territoire, leurs locuteurs, leur statut, *et des langues dont on parle* et qui ont des problèmes de territoire, de locuteurs et de statut. Les

premières ont aussi leurs problèmes, nous y reviendrons, mais les secondes sont au cœur du discours PLC. Car il y a plusieurs façons d'en parler: discours militants, discours politiques, interventions pour leur protection, leur reconnaissance, leur promotion. Mais, bien souvent, ces interventions manquent d'efficacité et les mesures que l'on parvient à faire prendre par l'État sont surtout symboliques.

Nous avons beaucoup entendu dire, en cette fin de siècle, que la moitié des langues du monde seraient appelées à disparaître avant la fin du siècle suivant. Cela est sans doute vrai, et même si d'autres langues apparaîtront (nous en lisons déjà les prémices dans la variation, celle du français en Afrique par exemple) il est probable que le nombre des langues va diminuer. Déjà d'ailleurs certaines sont en voie de disparition, à peine protégées par des politiques qui le plus souvent tendent à nous faire croire qu'elles existent alors que seuls quelques vieillards les parlent encore. Face à la disparition prévisible de certaines de ces langues, que faire? Aucun linguiste ne saurait se réjouir de voir mourir un de ses objets d'étude³, mais aucun non plus ne peut se dresser contre les pratiques des locuteurs. Car si une langue ne se transmet plus, c'est bien parce que ceux qui la parlaient en ont choisi une autre, qu'ils préfèrent en transmettre une autre à leurs enfants, ce qui signifie bien sûr que c'est la société qui les a poussés vers cet abandon et vers ce choix. Parler des langues c'est parler de la société, c'est s'interroger sur leurs fonctions dans la société, et toute politique linguistique doit s'appuyer sur une analyse *des besoins linguistiques de la société et des fonctions sociales des langues*. Une telle analyse pourrait nous mener à considérer en même temps que seul le wolof peut assurer le développement endogène du Sénégal par exemple et que l'utilité du provençal en Provence est d'un autre ordre: il a une utilité symbolique, à travers les noms d'immeubles ou de maisons, les plaques des rues, etc..., constitue un marquage du territoire qui nous dit "vous êtes en Provence". Ces deux affirmations ne seraient pas contradictoires, elles seraient simplement le résultat de l'analyse de situations différentes, et dire que la première de ces propositions est progressiste et la seconde réactionnaire relève d'un discours convenu qui fait fi de l'analyse scientifique: nous sommes encore une fois ici confrontés à la frontière qui passe entre politologie et politique. Quoi qu'en dise le discours PLC, en effet, les langues ne sont pas socialement égales, elles ne remplissent pas les mêmes

fonctions, ne suscitent pas les mêmes représentations, et donc ne sont pas appelées au même traitement dans d'éventuelles politiques linguistiques. Il n'y a pas de raison *a priori* pour que le wolof et le provençal par exemple soient traités de la même façon, ce n'est qu'*a posteriori*, après une analyse des besoins linguistiques de ces deux sociétés, le Sénégal et la France, et des fonctions sociales de ces langues, le wolof et le provençal, que l'on pourra faire des propositions en la matière. Pour prendre un exemple plus proche de nous, il est probable que les militants français de l'occitan ou du breton ressentent une solidarité presque spontanée envers les berbérophones. Mais l'analyse de la situation du kabyle nous montre qu'elle est difficilement comparable à celle du breton ou du provençal. Mis à part quelques vieillards il y a peu de bretonnants non francophones, alors que les berberophones non arabophones sont ici nombreux. Dès lors ni le statut ni les fonctions de ces deux langues, le kabyle et le breton, ne sont semblables, mise à part peut-être la fonction identitaire. On parle certes beaucoup du kabyle, ici, mais on le parle aussi, alors que si l'on parle *du* breton en Bretagne, on *le* parle de moins en moins. Dès lors, du point de vue du politologue linguistique, ces deux situations ne relèvent pas du même type d'intervention.

Dans la dichotomie que je viens de proposer entre langues que l'on parle et langues dont on parle, le second syntagme ne concerne cependant pas que les langues dominées ou menacées. De la même façon qu'on parle beaucoup en France des langues régionales parce qu'on ne les parle pas assez, ou plus du tout, *on parle beaucoup du français dans la francophonie institutionnelle parce qu'on ne le parle pas assez dans la francophonie sociolinguistique*, du moins aux yeux de ses défenseurs. C'est-à-dire qu'à chaque niveau du modèle gravitationnel, qu'une langue soit périphérique, centrale ou supercentrale, elle peut être considérée comme menacée dans les représentations de ses locuteurs ou par leurs pratiques. Les discours sur la défense d'une langue pourraient donc bien constituer le plus sûr indice des menaces qui planent sur cette langue ou des menaces que l'on croit voir planer sur elle.

Tout ce que je viens de dire s'inscrit dans le cadre d'une écologie des langues, mais le mot *écologie* est ambigu. Il signifie pour moi (et pour l'étymologie) "science de l'habitat", ou "science de

l'environnement" mais il a aussi pris un sens politique, "défense de l'environnement", "protection de la nature", etc... Dans le domaine linguistique, nous trouvons la même amphibologie, le même double sens. D'un côté, dans le discours que j'essaie de construire, une volonté d'analyser les langues dans leur milieu, de l'autre, dans le discours politico-linguistiquement correct, des métastases (c'est à dire au sens étymologique déplacement, changement de place) de l'écologie politique importées vers la science.

J'ai rappelé le débat qui a eu lieu, en France, sur la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*. Or cette charte que j'avais étudiée depuis plusieurs années présentait à mes yeux une tare originelle, que le rapport Cerquiglini a en partie gommée, la tare de ne traiter que des langues endogènes. Car, en France, les langues non reconnues les plus importantes du point de vue social, du point de vue de leurs locuteurs, de leur intégration, de leur développement, de leurs représentations, ne sont pas des langues endogènes comme le breton ou l'occitan mais plutôt des langues exogènes comme l'arabe, le lingala, le bambara ou le kabyle. Ces langues sont, socialement, *faibles*, elles sont, dans les termes du modèle gravitationnel que j'ai présenté, *périphériques*, comme le breton ou l'occitan, et il nous faut analyser la situation des locuteurs de toutes ces langues, le rôle pratique et symbolique qu'elles jouent pour eux. Car, répétons-le, *les hommes ne doivent pas servir les langues mais, au contraire, les langues doivent servir les hommes*. C'est à la lumière de ce seul principe que nous devrions analyser les situations plurilingues et décider des interventions souhaitables, *in vitro*, sur des situations au sein desquelles, *in vivo*, les hommes gèrent leurs problèmes de communication. De ce point de vue, les langues *dont* on parle sont certes à prendre en considération autant que celles *que* l'on parle dans une analyse sérieuse des situations, mais le problème central est de savoir si la situation de leurs locuteurs serait meilleure si on les parlait plus, si on les parlait plutôt que d'en parler. Encore une fois, les langues doivent servir les hommes et non pas l'inverse.

Cette proposition et ce texte, ne signifient aucunement qu'il nous faille nous désintéresser des revendications militantes, mais qu'il nous faut toujours savoir si nous nous trouvons du côté de la politologie linguistique ou du côté de la politique linguistique. Je dirais même que la meilleure façon de faire avancer des propositions de politique

linguistique est de les appuyer sur une analyse politologique. Dans une grande partie du monde aujourd'hui, à l'heure de la mondialisation, le problème premier n'est pas celui de la défense des langues menacées mais celui du développement. Il nous faut alors nous demander, *hic et nunc*, si telle ou telle langue est plus apte qu'une autre à servir le développement. Ce qui n'empêche nullement que le politologue soit aussi un politique, et cette double qualité nous met dans une situation ambiguë. Tel militant corse, kabyle ou provençal qui revendique pour sa langue identitaire ou symbolique est dans son droit absolu, mais s'il est en même temps linguiste, ou s'il veut s'appuyer sur la sociolinguistique, il sera amené à jouer sans cesse entre deux tableaux, entre deux statuts. Scientifiques et militants, nous sommes sans cesse coincés, tiraillés entre deux postures. Il serait improductif de nous draper dans la dignité du scientifique, balayant d'un geste de la main toute possibilité de militantisme ou d'action politique, comme il serait illusoire de croire que nous pouvons envoyer aux orties notre statut de scientifique pour nous plonger dans l'action. Entre politologie et politique linguistiques nous sommes, et cette situation peut-être inconfortable est en même temps riche de possibilités. Les mains sales ne sont pas les moins efficaces.

références

Calvet 1999: Louis-Jean Calvet, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, éditions Plon, 1999

Calvet/Varela 2000: Louis-Jean Calvet, Lia Varela, "Le discours Politico-Linguistiquement Correct et la mondialisation", communication à la journée d'études de l'École Pratique en Sciences Sociales "Les politiques linguistiques et la régionalisation du monde", Paris 21 janvier 2000, à paraître

-
- 1- Je remercie Roberto Bein et Lia Varela pour leur lecture et leurs commentaires.
 - 2 - Michel Bozdemir, "D'une langue impériale à une langue nationale: vicissitudes d'une politique volontariste en Turquie", in S.Chaker (ed.) *Langues et pouvoir*, Edisud 1998
 - 3 - J.Fishman a même proposé de les aider à mourir dans la dignité... (cité par Michel Launey in *Libération*, 8 avril 2000)